



REVUE DE PRESSE

6 septembre 2024

À partir de l'été 2025, le réseau TCL en Presqu'île de Lyon va se réorganiser autour de deux pôles, à Bellecour et Cordeliers.

Mercredi 4 septembre le président de Sytral Mobilités et de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard a présenté la réorganisation du réseau TCL en Presqu'île dans le cadre de projet de Zone à trafic limité, "Presqu'île à vivre". Outre la création de deux nouvelles lignes de bus, l'une reliant Flachet à la Cité internationale en passant par la Part-Dieu, l'autre reliant Rillieux-la-Pape à Cordeliers, le réseau de bus sera réaménagé autour de deux pôles : Cordeliers et Bellecour.

Suppression des bus rue de la République, qui circuleront quais de Saône et rue Grenette

Avec notamment pour objectif de sécuriser les déplacements piétons rue de la République, où **un accident avait coûté la vie à une jeune fille en 2019**, mais également les abords de la place des Terreaux où les bus circulent dans des rues étroites, les lignes C3, C13, C14 et C18 circuleront sur les quais de Saône, avant d'emprunter la rue Grenette qui leur sera réservée.

"Ce parcours permettra d'améliorer la fiabilité des lignes", assure Bruno Bernard. 72 bus passeront chaque heure dans la rue Grenette, contre 1 000 véhicules avant sa fermeture. Le secteur Cordeliers sera ainsi réaménagé temporairement dans un premier temps à l'été 2025, avec une restructuration plus complète prévue pour un éventuel second mandat des écologistes.

en Presqu'île
- 72 bus circuleront chaque heure rue Grenette

À Bellecour, les bus ne circuleront plus autour de la place, qui sera coupée en deux avec un pôle Ouest et un pôle Est avec deux minutes de marche à ajouter pour effectuer une correspondance entre deux lignes. Selon Sytral mobilités, cette nouvelle configuration *"permettra par ailleurs d'éviter les interruptions et déviations liées aux événements et manifestations, évalués à une cinquantaine de jours par an"*. Elle libèrera surtout une voie de circulation pour permettre l'insertion de la Voie lyonnaise n°12 au nord de la place.

L'offre de proximité est par ailleurs modifiée. Le terminus de la navette S6 qui relie Hôtel de Ville à la Croix-Rousse est repositionné au plus proche d'Hôtel de Ville où 60 % des montées y sont enregistrées. Les itinéraires des lignes S4 et S12 sont quant à eux redessinés pour renforcer la desserte de la Croix-Rousse. La ligne 19 effectuera par ailleurs son terminus à Saint-Paul et un nouvel arrêt sera ajouté quai Saint-Vincent pour assurer la correspondance avec les lignes fortes.

Deux ans après la mort d'Iris et Warren, le cri de colère des mères

« Il va falloir qu'il y ait des responsables ! », ont prévenu vendredi matin Laure Cédât et Jessica Souchit, les mères des deux adolescents tués sur leur trottinette le 22 août 2022. Depuis deux ans, elles attendent la fin de l'instruction et des aménagements sur le quai. Mais rien ne bouge, déplorent-elles.

Un moment éprouvant et toujours repoussé : mais cette fois-ci, deux ans après la mort tragique d'Iris et Warren, tués à trottinette, Laure Cédât et Jessica Souchit ne pouvaient plus reculer. Il fallait qu'elles parlent, qu'elles fassent entendre leur voix de mères, qu'elles s'affichent publiquement parce que la situation qu'on leur impose est « honteuse » et « indécente ».

Elles ont donc choisi de s'exprimer face à la presse vendredi, à la veille du rassemblement en mémoire de leur enfant quai Joffre (Lyon 2)⁽¹⁾, sur les lieux même où une ambulance les a fauchés le 22 août 2022.

« Où est notre dossier ? »

« On a été patiente, on faisait confiance à la justice, déclarent-elles de concert. Mais aujourd'hui, on n'a aucune nouvelle du juge et la Ville de Lyon ne nous a jamais reçues !⁽²⁾ Où est notre dossier ? Il faut le ressortir et le mettre en haut de la pile ! ». Le rapport de l'expertise en accidentologie, également demandé par le père d'Iris, n'est toujours



Laure Cédât et Jessica Souchit lors de leur première conférence de presse, donnée vendredi à Lyon deux ans après la mort d'Iris et Warren : « Où est notre dossier ? On a deux enfants au cimetière ! ». Photo Nicolas Liponne

pas tombé : « Il y a eu trois reports ! C'est ce rapport qui va dire à quelle vitesse roulait l'ambulance. On sait juste que le conducteur allait très vite pour tuer

nos enfants sur le coup. Il n'y a pas eu de marques de freinage sur la chaussée. Aujourd'hui, on a un ambulancier en liberté et nos deux enfants au cimetière ! »

Dans le collimateur de Laure Cédât et Jessica Souchit, les sociétés d'ambulance : « Il est urgent que ces compagnies cessent leurs pratiques qui entraînent une vi-

Association Et 6 c'était vous : un combat commun

Eric Moreno, dont la fille a été tuée par un chauffard en octobre 2016, et Serge Bensoussan œuvrent côte à côte au sein de l'association lyonnaise Et 6 c'était vous qui lutte contre la délinquance routière et apporte ici son soutien aux mères d'Iris et Warren.

Et 6 c'était vous va réclamer à la préfecture une réunion

avec les gérants d'ambulance ; elle souhaite que ceux-ci demandent à leurs conducteurs une copie du relevé de points.

Vendredi, Eric Moreno a rappelé leur combat depuis huit ans qui a abouti à la création du délit d'homicide routier : « On a rédigé le projet de loi avec deux députés. On

demandait des peines planchers pour les accidents mortels avec circonstances aggravantes. La peine encourue est de 10 ans d'emprisonnement. »

Mais la loi adoptée le 31 janvier ne satisfait pas l'association : « On a eu juste un changement de sémantique. Les sanctions ne changent pas ! »

tesse excessive de leurs chauffeurs ».

« Rien n'a changé en deux ans alors que c'est un des lieux les plus accidentogènes de la métropole »

Vendredi, elles ont également pointé la responsabilité de la Ville de Lyon et de la Métropole : « Une petite Camille est morte en juin sur ce quai, deux jeunes à trottinette ont eu un accident. Il y a déjà eu trois morts ! Rien n'a changé en deux ans alors que c'est un des lieux les plus accidentogènes de la métropole. Il y a encore des gens qui s'engouffrent sur ces voies vélos-bus partagées qui sont des autoroutes de la mort. Et que fait-on ? Une concertation avec des scénarios 1, 2, 3 ! Mais c'est leur responsabilité d'élus de savoir quels aménagements apporter ! ».

Ce samedi, elles chemineront côte à côte vers le quai Joffre où Iris et Warren, « deux jeunes amoureux et heureux », leur ont été enlevés à 15 et 17 ans. Mais elles ne veulent pas être seules : « On a besoin que tous les Lyonnais s'allient à notre cause. » Le 31 août 2022, plus de 1 000 personnes avaient assisté aux obsèques à la cathédrale Saint-Jean.

● Annie Demontfaucou

⁽¹⁾ Rassemblement public pour Iris et Warren le samedi 31 août quai du Maréchal-Joffre de 17 à 18 heures.

⁽²⁾ Les deux mamans ont annoncé avoir été enfin contactées par le maire de Lyon pour fixer un rendez-vous.



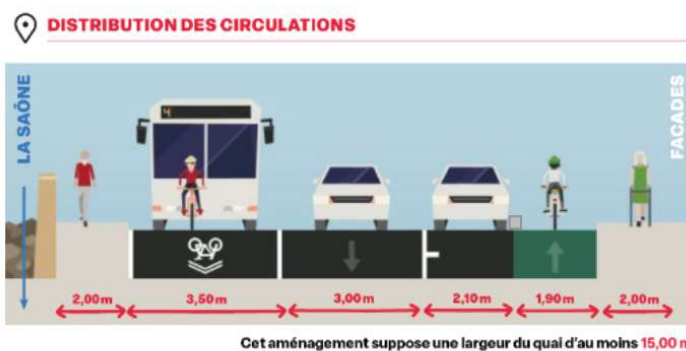
Axe accidentogène, le quai Tilsitt/Joffre à Lyon va être réaménagé. Si l'exécutif écologiste souhaitait y créer une piste cyclable bidirectionnelle, les citoyens ont favorisé un aménagement maintenant la cohabitation entre cyclistes et bus dans le sens Nord-Sud.

Selon nos informations, alors que deux scénarios sur trois soumis à concertation pour repenser la circulation du quai Tilsitt/Joffre dans le 2e arrondissement de Lyon proposaient de séparer les flux cyclistes et trottinettes des bus dans le sens Nord-Sud, c'est le troisième, le seul conservant une voie mixte, qui aurait recueilli le plus d'avis favorables sur les 528 contributions.

"La cohabitation entre les vélos et les bus dans une même voie, ça ne fonctionne pas, ça tue"

Le stationnement l'emporte, la sécurité sort perdante

Le premier scénario privilégié prévoyait la création d'une piste cyclable bidirectionnelle de trois mètres de large côté façade, séparant définitivement les flux cyclistes des bus, taxis et autres véhicules prioritaires susceptibles d'emprunter la voie partagée sur un axe que les automobilistes ont tendance à prendre pour une autoroute. La mise en oeuvre de cet aménagement nécessitait en revanche la suppression du stationnement le long du quai, tout comme le troisième scénario qui prévoyait une piste bidirectionnelle côté quai cette fois.



Le scénario 2, globalement identique à l'aménagement actuel.]

C'est un coup dur pour l'exécutif écologiste, pour les riverains directs, et pour les proches d'Iris et Warren, 15 et 17 ans, tués il y a deux ans par une ambulance alors qu'ils circulaient à trottinette sur le quai. Ce matin encore, **à l'occasion d'une conférence de presse**, Laure Cédac, la maman d'Iris déplorait : *"On fait des concertations en ce moment. Mais ça n'est rien, ce n'est pas à nous de donner des scénarios 1, 2 ou 3. Tout ce que l'on voit, dans les faits, aujourd'hui, c'est que la cohabitation entre les vélos et les bus dans une même voie, ça ne fonctionne pas, ça tue."*

Rappelons par ailleurs qu'une jeune grenobloise de 20 ans était le 15 juin en état de mort cérébrale, trois jours après avoir été fauchée par un automobiliste circulant à plus de 100 km/h alors qu'elle était à vélo sur la voie bus/vélos.

Le scénario plébiscité, et qui devrait ainsi être présenté lors d'une réunion publique de restitution de la concertation le 27 septembre à l'université catholique de Lyon, maintient une bande de stationnement amputée de quelques places aux endroits les plus étroits du quai, et prévoit la création d'une piste cyclable uniquement dans le sens Sud-Nord.

En sus de ce réaménagement, la Métropole de Lyon avait indiqué en août 2023 avoir sollicité la préfecture du Rhône pour obtenir l'installation d'un radar sur l'axe. Mais les services de l'Etat ne déploient pour l'heure aucun radar en zone 30. En cause, *"une doctrine nationale"* des services de l'Etat, considérant le passage en zone 30 km/h comme une mesure de sécurité routière qui, à elle seule, permet d'abaisser la vitesse des automobilistes, expliquait-on du côté de la préfecture en août dernier. Par ailleurs, le flux d'automobilistes sur le quai est trop important pour permettre légalement l'installation d'un ralentisseur.

Lyon 2^e • DEUX MOIS DE FERMETURE pour la rue de l'Ancienne Préfecture



Le chantier a débuté. Photo Michel Nielly

Confiés par la Métropole de Lyon à l'entreprise Albertazzi, les travaux du renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable s'effectuent rue de l'ancienne préfecture, depuis mardi 3 septembre. Un chantier qui devrait durer jusqu'au 31 octobre avec une fermeture diurne de la rue, à toute circulation des véhicules les jours ouvrables. Comme l'a annoncé la Métropole, ces travaux seront suivis de la requalification de la voirie prévue jusqu'à la mi-année 2025. Il est rappelé que la rue du Port-du-Temple permet la circulation routière du quai des Célestins à la place de Jacobins.

La rentrée garde un goût amer pour les forains du marché Saint-Antoine

Une commerçante tire à nouveau la sonnette d'alarme. Devant les bornes électriques dysfonctionnelles du marché Saint-Antoine, elle a décidé d'alerter par mail les élus. En début d'année, les forains s'agaçaient déjà de la situation. La mairie et Enedis, gestionnaire du réseau de distribution, s'attellent à résoudre le problème.

« Il faut de l'électricité pour tous les commerçants. » Au sortir de l'été, Madame C. a repris son activité au marché Saint-Antoine. « Samedi matin, j'ai tenté de me brancher sur 6 prises. Aucune ne marchait. J'ai dû me brancher sur les prises d'un autre commerçant et déployer 75 mètres de fil électrique. J'étais en colère. On ne peut plus continuer à brancher nos prises les unes sur les autres, ça disjoncte trop souvent. »

Habitée à cette situation, elle a plus de 120 mètres de fil dans sa voiture.

« Ça fait des années que ce problème dure »

Elle vient de faire part de ce nouvel incident par mail aux élus dans l'espoir de voir les conditions de travail des forains s'améliorer. Pour alimenter son étal, elle a besoin d'électricité, au même titre que d'autres commerçants. « Ça fait des années que ce problème dure. On en avait déjà parlé aux élus et informé le placier. Des prises sont régulièrement réparées et puis elles retombent en panne. Et en plus, le nombre de forains a



Une nouvelle fois, les forains du marché alimentaire Saint-Antoine alertent au sujet de leurs mauvaises conditions de travail sur cet important marché du centre-ville qui borde les quais Saint-Antoine et Célestins. Photo Nadine Micholin

augmenté avec le temps. [...] En juillet, un technicien m'a contactée. Je lui ai dit quelles prises étaient à réparer. Depuis, rien n'a changé ! »

Ce marché alimentaire de centre-ville, organisé tous les jours – sauf le lundi, le marché est réservé aux produits manufacturés – s'étale le long des quais Saint-Antoine et Célestins. Il accueille jusqu'à 121 commerçants certains jours. D'autres forains avaient déjà témoigné de leur ras-le-bol, face aux bornes électriques défectueuses, dans *Le Progrès* en février dernier. À l'époque, Reynald Vacher, président du Syndicat interprofessionnel

des marchés alimentaires (SIMAL) affirmait que « les blocs électriques sont usés et souvent inondés. Un jour, il va se produire un grave accident. Cette problématique se retrouve aussi quai Aугagneur ou au marché des États-Unis. La Ville et Enedis, qui gère l'électricité sur les plus gros marchés lyonnais, se renvoient la balle. »

« Tout le monde est insatisfait »

Camille Auger, adjointe Emploi-Economie Durable à la mairie de Lyon, le dit sans filtre : « Le système d'implantation électrique du marché est détérioré. On a hérité d'un sys-

tème vétuste qui dysfonctionne. Il existe depuis 20 ans. [...] Tout le monde est insatisfait. À juste titre. Les forains manquent d'électricité. La Ville de Lyon souhaite gérer directement le système. »

Le problème est multiple : d'un côté le système publiprise est obsolète donc certaines pièces ne sont plus produites, de l'autre le nombre de camions et de besoins en branchements sur le marché a progressé au cours des années. En cas de dysfonctionnement, « nous devons commander d'autres types de matériel (prises, etc.). L'adaptation de ce matériel et les livraisons demandent du temps.

Mais des réparations sont faites régulièrement. » De plus, l'usure du système électrique – même s'il est enterré – a également été favorisée par le passage des camions, la pression des jets d'eau de nettoyage, etc.

Sortir de ce système

Autre point : si l'électricité de certains marchés à Lyon est gérée en direct par les services de la Ville, celle d'autres marchés – dont celui de Saint-Antoine – est gérée par Enedis qui précise : « Nous sommes en relation étroite avec la Ville depuis plusieurs mois. En posture de discussion. Notre objectif est de trouver une solution technique durable pour les marchés et les forains. L'enjeu est complexe et doit s'intégrer à l'environnement. Nous pensions avoir trouvé une solution technique en début d'année mais elle n'a pas pu être adaptée, mise en place. Aujourd'hui Enedis a trouvé une autre solution technique en conformité avec les différentes réglementations. On pourrait engager des travaux rapidement. Nous avons bon espoir. »

Selon Camille Auger, « des discussions sont en cours pour sortir de ce système pour qu'il soit renoué, mis à jour et, aussi, pour qu'il soit géré par la Ville de Lyon. Des accords sont en cours de formalisation. Il s'agit d'un lourd travail et nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer le calendrier des avancements. C'est un coût et ça demande du temps (...). On a tous la volonté de sortir de ce système. »

● A.S.

« Bouteilles brisées, crottes de chiens, urine... Vers les Célestins, c'est une vraie poubelle ! »

Madame C. déplore également un « problème récurrent de propreté » sur le marché Saint-Antoine. « Le matin en arrivant, on peut trouver : bouteilles en verre brisées, crottes de chiens, urines... Vers les Célestins, c'est une vraie poubelle ! [...] Et parfois, après le marché, c'est mal nettoyé ! » Des déchets de l'activité nocturne peuvent se retrouver le ma-

tin quand les forains s'installent, avant que les services de nettoyage soient passés pour arroser et balayer.

L'entretien des espaces publics est assuré via notamment des conventions entre la Ville et la Métropole de Lyon. La Ville a en charge la gestion des déchets et la Métropole, la collecte ainsi que le nettoyage.

La Métropole rappelle une

avancée récente concernant la propreté des marchés de Lyon. « Depuis le 1^{er} janvier dernier, un nouveau système – dans un objectif zéro déchet – est mis en place. Il comprend deux catégories : après chaque marché est prévu soit un nettoyage léger, soit un nettoyage avec points de collecte. »

Au marché Saint-Antoine, le nettoyage léger a lieu les

lundis et mercredis : les forains s'occupent de la gestion de leurs déchets puis un agent prestataire de la Métropole constate si un nettoyage complémentaire est à prévoir.

Le nettoyage avec points de collecte a lieu les autres jours et correspond aux jours où il y a davantage de flux : des bacs – à compost, à cagettes, etc. – sont mis à disposi-

tion des forains et ensuite la collecte et le nettoyage sont assurés via la Métropole.

« C'est la Ville de Lyon, qui, suite à un audit, a identifié les marchés et jours de marché nécessitant un nettoyage léger ou avec points de collecte. Depuis début janvier, il s'agissait surtout d'un travail de prévention, depuis juillet la mise en place est effective », précise la Métropole.

Libération du 3 septembre 1944

Une commémoration solennelle et festive dans les rues de Lyon

Le 3 septembre 1944, Lyon était libérée des Allemands par les troupes du général Broclet. Une cérémonie officielle pour célébrer les 80 ans de cette journée et rendre hommage aux combattants de la liberté était organisée ce mardi après-midi place Bellecour, suivie d'une parade joyeuse jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Une banderole mal défilée - Lyon Capitale de la Résistance - du groupe anti-fasciste La Jeune Garde accueillie du haut d'un immeuble les participants à la commémoration de la libération de Lyon. Elle sera assez vite retirée mais le ton est donné sur une place Bellecour baignée d'une chaleur encore estivale ce mardi après-midi, où un public plutôt clairsemé a pris place derrière les barrières.

La médaille de la Ville pour deux anciens résistants
De résistants, il en sera souvent question dans les discours des élus venus rendre hommage, devant une tribune garnie de participants, à Henri Peyrelongue et Roger Leroy. Tous deux ont participé activement à la libération de la France et ont répondu présent pour recevoir la médaille de la Ville des mains du maire de Lyon, Grégory Doucet.

Le Chant des partisans - paroli des enfants

La cérémonie est rythmée par les chants de 200 scolaires accompagnés par la musique de l'École de Lyon, devant des officiels et des troupes françaises et américaines. Pour l'été, cette journée commémorative est une « édition peu ordinaire », faite de recouvrement, de réflexion mais aussi de joie : puisque l'on dansera en soirée au son du swing et du musette sur la place des Terreaux et à l'Hôtel de Ville.

Une intervention aux accents parfois politiques, quand le maire salue les mérites sociaux et économiques du Comité national de la Résistance (CNR) de Jean Moulin et Georges Bidault, appliqués après-guerre. « Il faut en prendre soin », lance-t-il au micro.

Un défilé de Bellecour aux Terreaux

Après les dépôts de gerbes au Veilleur de Pierre tout proche, la ville fureur encadrée par les Allemands en juillet 1944, cinq prisonniers de Montluc, un défilé festif dans une rue Edouard-Herriot provisoire de drapeaux français, rappelle que, quelques mois après ce dimanche, le 3 septembre 1944 avait été aussi un grand moment de liesse et de délivrance pour les Lyonnais.

● R. B.



Défilé festif dans une rue provisoire de drapeaux français, rappelle que, quelques mois après ce dimanche, le 3 septembre 1944 avait été aussi un grand moment de liesse et de délivrance pour les Lyonnais.



Différents corps d'armée ont participé à cette commémoration.



Les deux résistants Henry Peyrelongue et Roger Leroy ont reçu la médaille de la ville de Lyon.



Les enfants de l'école Berthelot, du collège Jean-de-Verrazane dans le 9^e arrondissement et de la cité scolaire Saint-Charles à Billieu-la-Pape ont interprété plusieurs chants dont celui des Partisans.



Le corps des légionnaires était à Lyon.



Des spectateurs lyonnais mais aussi américains ont assisté à cette commémoration.



Sur des échasses, mais en tenues de soldats américains. Une façon originale de fêter les 80 ans de la Libération.



Les enfants de l'école Berthelot, du collège Jean-de-Verrazane dans le 9^e arrondissement et de la cité scolaire Saint-Charles à Billieu-la-Pape ont interprété plusieurs chants dont celui des Partisans.



Le corps des légionnaires était à Lyon.



Des spectateurs lyonnais mais aussi américains ont assisté à cette commémoration.



Boogie-woogie, swing... ces danseurs ont improvisé des danses des années 1940 sur la place des Terreaux devant l'Hôtel de ville.

A découvrir

LIBÉRÉES

Si vous voulez consulter ou acheter le hors-série du Progrès sur la Libération, scannez ce QR code!

Une gerbe de fleurs a été déposée devant la statue du Veilleur de pierre qui honore le souvenir des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Le veilleur de pierre de Bellecour, témoin du sacrifice de cinq résistants

Libération de 1944



Les cinq hommes seront immortalisés, après la guerre, par l'édification du Veilleur de Pierre, monument symbole de la Résistance lyonnaise, à l'emplacement de l'assassinat. Photo Julie Bordet

Chaque dimanche, Le Progrès se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire du veilleur de pierre. Le monument immortalise le sacrifice de cinq résistants en 1944.

L'année 1944 marque une augmentation des exactions, répression et représailles, commises par la Gestapo et la Milice lyonnaise. De nombreux hommes et femmes sont arrêtés, torturés, abattus en plein Lyon pour avoir participé à des actions de Résistance. C'est le cas des cinq hommes assassinés pour l'exemple le 27 juillet 1944.

Cinq personnes abattues dans la rue

Les passants voient des véhicules stopper devant le café du Moulin à Vent, à l'angle de la place Bellecour et de la rue Gasparin. Des hommes en descendent, poussés par des hommes en arme, puis chacun est abattu froidement d'une balle de pistolet. Les cinq corps gisent sur le trottoir, exposés aux yeux de tous. Les cinq résistants Albert Chambonnet, Francis Chirat, Gilbert Dru, Léon Pfeffer et René Bernard ont été fusillés pour l'exemple, au vu et au su de tous les passants, les Allemands interdisant de déplacer leurs corps pendant plusieurs heures. La presse annonce le lendemain, sur ordre allemand, « Châtiment rapide d'un attentat », et ajoute que ces représailles sanctionnent l'attaque à la bombe qui eut lieu quelques jours auparavant (ou la veille) dans ce même café du Moulin à Vent fréquenté par les Allemands. Attentat qui n'a fait aucun blessé. Or les cinq victimes, qui ne pouvaient pas avoir participé à l'attentat puisqu'ils étaient prisonniers à Montluc, payent leur appartenance à la Résistance.

Les cinq hommes seront immortalisés (1), après la guerre, par l'édification du Veilleur de Pierre, monument symbole de la Résistance lyonnaise, à l'emplacement de l'assassinat. Le monument est élevé, sur les plans de l'architecte Louis Thomas, avec la sculpture de Georges Salendre en 1948. Sont gravés les noms des martyrs, ainsi que des lieux de massacres en Rhône-Alpes, les camps d'internement, de concentration et d'extermination nazis, ainsi que l'inscription « Passant va dire au monde qu'ils sont morts pour la

liberté ». Le sanctuaire est fermé de grilles basses pourvues de portillons. Tous les 27 juillet, une commémoration a lieu, en présence des élus, à la mémoire des combattants pour la liberté.

Un homme nu, solide sur ses jambes

La sculpture de trois mètres de haut, représente un homme nu, solide sur ses jambes, tenant un bouclier sur lequel figurent la croix de Lorraine et un bonnet phrygien, emblèmes républicains de la France libre. Salendre reconnaît s'être inspiré de la sculpture du Saint-Georges de Donatello, sculpteur florentin du XV^e siècle, pour l'église Orsanmichele de Florence. Georges Salendre, résistant lui-même, est un sculpteur lyonnais, auteur, entre autres, du « Chant des Canuts » et du « Printemps ». Plusieurs de ses œuvres sont des monuments à la mémoire des soldats morts pour la France.

De notre correspondante Julie Borde

Liste des 5 fusillés : Albert Chambonnet : né en 1903 à Bessèges, Gilbert Dru : né en 1920 à Viols-le-Fort, Léon Pfeffer : né en 1922 à Nancy, René Bernard : né en 1904 à Malakoff Francis Chirat : né en 1916 à Villeurbanne

Une fan zone place Bellecour : « Elle permet de montrer qu'on existe »

Au lendemain du passage de la flamme paralympique ce lundi, place Bellecour à Lyon, la fan zone a commencé à accueillir le public. Activités sportives, mais aussi sensibilisation à la différence, en attendant ce mercredi, la diffusion de la cérémonie d'ouverture puis les premières épreuves sur l'écran géant.

« On sort du restaurant et en se baladant du côté de la place Bellecour, on a vu la fan zone. Comme il n'y a rien eu pour les Jeux olympiques à Lyon, on s'est dit qu'on allait voir ce qui s'y faisait », lancent Jean-François et Sylvie qui font la queue pour pénétrer dans la fan zone.

En cette journée entre le passage de la flamme et la cérémonie d'ouverture, l'affluence n'est pas énorme et l'écran géant relativement inutile.

Principalement, les centres de loisirs profitent de l'aubaine pour emmener les enfants à la découverte de divers stands avec l'incontournable photo souvenir, du multisport, du tennis, mais aussi du basket. Vêtus de chasubles, tous



L'un des stands de sport du village paralympique installé à Lyon, sur la place Bellecour. Photo Joël Philippon

s'amuse à se mesurer les uns les autres, de manière valide ou en testant des équipements dédiés aux handicapés. L'ambiance est bon enfant.

« C'est un lieu essentiel pour que les valides puissent nous comprendre »

Julien Huet, le speaker passe d'une activité à l'autre n'hésitant pas à haranguer la foule pour mettre en avant, par exemple, les prouesses de Zack et son BMX, lors d'un show devant le public.

À quelques mètres, deux

stands de tir. À l'arc, à l'ombre, mais aussi à la carabine, allongé pour les plus jeunes et adapté pour les handicapés. Le tout sous l'œil expert de Maurice, de Vaulx-en-Velin. Handicapé depuis des années, il est convaincu de l'intérêt de cette fan zone, au rôle indispensable.

« C'est un lieu essentiel pour que les valides puissent nous comprendre et s'adapter. On peut faire la même chose que les autres, mais différemment », explique celui qui fait 10 km quotidiennement en fauteuil roulant.

« Le problème pour un han-



Maurice, devant le stand de tir. Photo Joël Philippon

dicapé, c'est souvent la peur d'être une gêne, la communication est également parfois compliquée avec les valides. Regardez par exemple une dame avec une poussette : cette mère de famille a les mêmes soucis que moi au quotidien ! En France, on a 20 ans de retard et cette fan zone durant les jeux paralympiques permet de montrer qu'on existe et qu'on est capable de faire des choses. Il faut bien l'avouer : le monde handicapé est à part. Et si les valides peuvent venir dans notre monde, le contraire est hélas impossible ... »

● D.T.



Il était une fois... **L'hôtel Bullioud**

L'Hôtel Bullioud, emblème de l'architecture Renaissance du Vieux-Lyon, est connu pour la galerie de Philibert De l'Orme, reliant des différentes demeures du propriétaire Antoine Bullioud.

Situé au 8 rue Juiverie, l'hôtel Bullioud est un véritable trésor architectural lyonnais. Trésorier général des finances en Bretagne, Antoine Bullioud possède en 1536 sept demeures de style gothique à cette même adresse (Lyon 5^e). Désireux de faciliter ses déplacements entre ses biens, il souhaite bâtir une galerie de communication afin d'en relier deux. Il fait alors appel à l'architecte lyonnais Philibert De l'Orme (tout juste revenu d'Italie où il a étudié l'architecture romaine et de la Renaissance). Talentueux et un brin novateur, De l'Orme utilise des trompes (portions de voûte) pour soutenir les tourelles et mélange les styles architecturaux ionique et dorique, créant ainsi une œuvre unique, marquant une rupture avec le style flamboyant encore en usage à Lyon à l'époque. Celui qui fut nommé architecte du roi par Henri II en 1548 a choisi de décorer l'ensemble avec des formes antiques : corniches, fenêtres encadrées de pilastres ioniques et frontons. La frise inférieure des tourelles s'inspire du style ionique, avec une alternance de triglyphes, de bucranes et de fleurs. Une création qui deviendra le premier témoin de l'architecture Renaissance en France.

Destin menacé. Pourtant, ce que l'on voit aujourd'hui au 8 rue Juiverie aurait pu disparaître. Au cours du XVII^e siècle, un propriétaire aurait tenté de creuser à l'arrière des galeries, provoquant un effondrement. Cet épisode a causé la perte d'une partie du travail de De l'Orme, entraînant des travaux de restauration importants.

Une énigme demeure : De l'Orme mentionne l'existence de plusieurs galeries, mais à présent il n'en reste plus qu'une. Il y aurait eu deux galeries superposées, ce qui laisse supposer que des modifications ultérieures n'ont peut-être pas été documentées.

Considérée à tort comme une traboule, la cour de l'hôtel Bullioud reste assez confidentielle jusqu'à la fin du XX^e siècle. Invisible depuis la rue, elle était alors recouverte d'une toiture. Elle abritait un atelier de chocolaterie, Les pavés du Vieux-Lyon, dans la partie sud, et une épicerie dans sa partie nord, transformée plus tard en école de théâtre. Ce n'est que dans les années 1960, lors du déménagement du chocolatier, qu'elle est de nouveau exposée au grand air.

Aujourd'hui, la galerie de Philibert De l'Orme constitue la principale renommée de l'hôtel Bullioud, classée à l'inventaire des monuments historiques depuis 1920.

ENZO CALDERON ET JUSTINE BOTREL



Il était une fois...

La place des Terreaux

Bordée à l'est par l'Hôtel de Ville, au sud par le musée des Beaux-Arts, au nord par les pentes de la Croix-Rousse, la place des Terreaux s'étire sur une superficie de 7 000 mètres carrés.

Les origines de la place des Terreaux sont peu connues. Avant d'être le centre névralgique de Lyon, le secteur des Terreaux ressemblait au XIV^e siècle à un bourg fortifié, constitué de remparts et fossés, abritant un quartier populaire. À cette époque, une partie de ces fossés marécageux était utilisée pour l'entraînement au maniement de l'arbalète et de l'arquebuse.

Aux VI^e et VII^e siècles, deux grandes fondations ecclésiastiques sont apparues dans le quartier des Terreaux, dont l'église Saint-Nizier et l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, qui compte 100 religieuses au IX^e siècle. En 1559, ces moniales bénédictines vont alors céder à la Ville leurs droits sur la rente des fossés et exigent, « afin que nul ne puisse regarder par-dessus les murs de leurs jardins », de ne jamais faire construire sur l'esplanade.

Lieu de pouvoir... Advient la démolition des premiers remparts qui permet au XVII^e siècle à la Ville de Lyon de bâtir les prémices d'un lieu de pouvoir, avec la volonté de Camille de Neuville de Villeroy, représentant du roi Louis XIV, de doter la cité d'un Hôtel de Ville. Construit par l'architecte français Simon Maupin, cette édification est suivie de la réédification du monastère des Dames de Saint-Pierre. À partir du XVIII^e siècle, la place des Terreaux se des-

sine progressivement, comme le cœur de la vie administrative et économique lyonnaise.

... et d'exécution. Lors de la Révolution française, la place des Terreaux change de nom pour un temps et devient la place de la Liberté. Pendant le régime de la Terreur se dresse sur ce rectangle parfaitement tracé une guillotine. Installée en octobre 1792, elle ne servira qu'un an plus tard. De 1793 à 1794, plus de 2 000 condamnés sont passés sous la lame de cette guillotine (aujourd'hui conservée au musée Gadagne, Lyon 5^e).

Renaissance. La longue histoire entre les Terreaux et l'eau débute à la seconde moitié du XVII^e siècle. Une première fontaine arrive en 1648 au centre de la place. Elle est remplacée par une plus « baroque » en 1661. Trois autres suivent, puis en 1892 la place prend un nouveau visage avec l'arrivée de la fontaine *Les fleuves et les sources allant à l'océan*, œuvre du sculpteur et peintre français Auguste Bartholdi, initialement prévue pour la ville de Bordeaux. Disposée d'abord à l'ouest, face à l'Hôtel de Ville, la fontaine sera déplacée en 1992 pour faire face au Palais Saint-Pierre, au moment où la municipalité décide d'entamer la mue de la célèbre place. Ce sont l'architecte-urbaniste Christian Drevet, l'éclairagiste Laurent Fachard et l'artiste-sculpteur Daniel Buren qui sont chargés du chantier. En plus de la « migration » de la fontaine (classée Monument historique en 1995), la place accueille un parterre d'une soixantaine de fontaines installées entre les lignes noire et blanche tracées par Buren. **MARINE FARRUGIA**